

Rubrique romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 1750

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RUBRIQUE ROMANDE

ALERTE CONTRE LES "FEUILLES PARASITAIRES"

Cinquante-trois quotidiens et périodiques: Un chiffre impressionnant quand on pense que c'est le nombre des publications membres de l'Union Romande de Journaux. Cinquante-trois publications pour desservir une population d'à peine un million et demi d'habitants. Voilà qui témoigne de la diversité de la presse suisse. Mais plusieurs de ces journaux ont des difficultés croissantes à survivre et n'y parviennent souvent que grâce à des accords de collaboration leur permettant de se partager les tâches. L'apparition de feuilles publicitaires gratuites fait peser une menace supplémentaires sur les journaux les moins solides. Cette situation a conduit la 59e assemblée générale ordinaire de l'Union, qui vient de se tenir à Lausanne, de déplorer en termes virulents la dispersion des budgets de publicité provoquées par ces "feuilles gratuites et parasitaires" qui sont, soutient-elle, "préjudiciable aux annonceurs, à l'économie en général et à la presse d'information comme d'opinion".

De Lausanne, faisons route vers Nyon, où un chantier important a été interrompu dans la vieille ville parce qu'on y a découvert des vestiges romains. Le sous-sol de Nyon serait une "mine archéologique". En effet, les premiers terrassements de ce chantier sur la rue de la Gare ont fait apparaître d'intéressantes structures romaines et

médiévales, lesquelles ont donné lieu à l'ouverture de fouilles sous la direction de l'archéologue cantonal. Les ruines romaines mises à jour datent du IIe ou du début du IIIe siècle. Il s'agit essentiellement de fondations. Certaines ont été reprises en sous-oeuvre par les bâtisseurs de Moyen-Age.

Il est agréable de constater que, dans cette Suisse surpeuplée et surindustrialisée, le sanglier est encore présent en force. A tel point que les autorités du Canton de Vaud ont invité les chasseurs à faire un plus grand effort. La population des sangliers du Canton était évaluée avant le début de la saison de chasse en octobre à 500 bêtes environ. La chasse a permis d'en éliminer 150, un chiffre insuffisant pour maintenir la population des sangliers dans des limites raisonnables. Les sangliers, qui ne se manifestent guère le jour, sortent des forêts jurassiennes de nuit pour chercher leur nourriture dans les champs qu'ils piétinent et labourent, dégradant les cultures et causant des dégâts qui se montent à plus de 350.000 francs pour 1978. Quelque 500 cas ont été signalés et expertisés. Loin d'être en voie de disparition, le sanglier se maintient très bien en Suisse. Quand les circonstances l'exigent, il a le loisir, de gagner la France ou l'Allemagne voisines. Il s'agit aussi d'un animal difficile à traquer et à chasser.

Nouveau gouvernement jurassien

Le gouvernement du nouveau canton du Jura s'est réuni pour la première fois à Délémont au début de décembre. Au cours de cette séance ont été répartis les cinq départements de la nouvelle administration. Ces cinq départements, dont les chefs sont des fonctionnaires à plein temps, sont ceux de la Justice et de l'interieur, de l'Economie publique de l'Environnement et de l'Equipe-ment, de l'Education et Affaires sociales, et de la Coopération, des Finances et de la Police.

Parallèlement, l'Assemblée Constituante qui avait été chargée de mettre au point la constitution Jurassienne, a été dissoute le 6 décembre. Dans son allocution de clôture, M. François Lachat, président, a rappelé que les constituants avaient vécu "l'aventure institutionnelle la plus passionnante, la plus astreignante, mais aussi la plus exaltante qu'il ait été donné de vivre à des hommes, en Suisse, au XXe siècle".

C'est le 21 mars 1976 que les cinquante constituants avaient été élus. La cérémonie inaugurale avait eu lieu en l'église Saint-Marcel de Délémont le 12 avril 1976. En moins d'une année, l'Assemblée Con-

stituante a élaboré une Constitution moderne, qui a été approuvée par le peuple jurassien le 20 mars 1977. Devenu Parlement préparatoire, elle a entamé l'adaptation des lois bernoises à la Constitution jurassienne et crée toute une série de dispositions nouvelles.

Toujours dans le Jura, les seize employés d'une petite entreprise de construction métallique à Chevenez, les "Ateliers du Nord", ont demandés la mise en faillite de leurs employeurs. Ils étaient obligés de réclamer leurs salaires par bribes depuis trois mois. Excédés par cette situation, ils ont passé de la séquestration de la voiture de leur patron, M. Leimer, à la mise en faillite. C'était, selon eux, le seul moyen d'espérer pouvoir encore sauver leurs places de travail. Les représentants du personnel et des syndicats ont déclaré que l'office des poursuites pourrait permettre au directeur actuel de l'atelier de trouver des fonds pour honorer les commandes.

1978, un millésime intéressant pour les vins valaisans

1978 sera un bon millésime! C'est ce qu'on peut déduire d'un rapport publié par le laboratoire cantonal de chimie du Valais. Il en ressort notamment que les vendanges valaisannes ont fait l'objet de 74.809 sondages par 153 contrôleurs assermentés.

Les commerces de vins ont encavé 21,5 millions de litres de blancs et 16,6 millions de litres de rouge, le reste des 41,1 millions de litres qui constituent la vendange 1978 l'ayant été par les propriétaires encaveurs. 51,7 millions de kilos de raisin ont produit 41,1 millions de litres de vin. Quantitativement, 1978 fait bonne figure puisqu'elle se classe au 5e rang du total des encavages de ces dix dernières années. Le laboratoire parvient à la conclusion que 1978 s'averera un millésime d'une "qualité très intéressante".

Sans vouloir concurrencer l'OLMA de Saint-Gall ou l'AGRAMA de Lausanne, les Valaisans ont décidé de créer chaque année à Martigny la Foire agricole du Valais. Cette manifestation aura lieu, si tout va bien, chaque printemps, dans l'enceinte même du Comptoir Valaisan à Martigny, qui reçoit chaque année en automne plus de 100.000 visiteurs.

Il s'agira d'une foire spécialisée ayant pour but de "présenter un choix aussi vaste que possible de machines, outillages, installations, ainsi que de produits de toute nature destinés à l'agriculture, la viticulture, l'horticulture, la sylviculture, l'arboriculture, le jardinage et l'élevage".

Pierre-Michel Béguin